

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Assurances :** - Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de AXA ASSURANCES COLLINET 70100 GRAY
- Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.
Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.
- Droit d'engagement :** 8€ pour les 10 km, 10€ pour les 21,1 km avant le 7 mars (chèque libellé à l'ordre des «Boucles de la Saône»).
- Dossards :** Retrait à partir de 11 h sous le hall du marché couvert à l'Île Saouzay le dimanche 16 mars.
- Départs :** 13 heures 40 pour les 10 km, 14 heures pour les 21,1 Km.

- Règlement :** Toutes les épreuves se dérouleront suivant les règlements FFA «Courses sur route». Toutefois, en cas de force majeure (inondations, travaux routiers), les organisateurs se réservent la possibilité de changer les distances et les parcours, et de prendre toutes les décisions dans les cas non prévus au règlement.

RÉCOMPENSES

Aux premiers du 10 km:

- Hommes: scratch 1^{er}: 150€ - 2^e: 100€ - 3^e: 80€ du 4^e au 10^e - lots de valeur
- Femmes: scratch 1^{er}: 150€ - 2^e: 100€ - 3^e: 80€ du 4^e au 10^e - lots de valeur
- **Primes aux records:** 250€ (I. OMETE (Kenya) 30'06" en 2006, Brigitte MARLET 36'44" en 2003).
- **Coups** aux trois premiers de chaque catégorie.

Aux premiers du Semi Marathon:

- Hommes: scratch 1^{er}: 300€ - 2^e: 200€ - 3^e: 150€ - 4^e au 10^e: lots de valeur
- Femmes: scratch 1^{er}: 300€ - 2^e: 200€ - 3^e: 150€ - 4^e au 10^e: lots de valeur
- **Primes aux records:** 500€ (J. CHANCHIMA (Kenya) 1h04'14" en 2006, A. TROUSSARD 1h14'59" en 2003).
- **Coups** aux trois premiers de chaque catégorie.

MAIS AUSSI ET SURTOUT DES RÉCOMPENSES À TOUS LES ARRIVANTS SUR 10 ET 21,1 KM:

- Un Tee-shirt.
- Un sac de ravitaillement, la Presse de Gray.
- Une récompense à tous les participants 10 et 21 km

Courses de jeunes (Voir bulletin d'inscription) :

- **Coups** aux vainqueurs de chaque catégorie.
- **Médaille** à tous les participants.
- Une boisson et une friandise à tous les participants.

DATE LIMITE D'ENVOI DES INSCRIPTIONS LE 7 MARS

Possibilité d'inscription : www.lesportif.com

PAS D'INSCRIPTION LE JOUR DE LA COURSE

BULLETIN D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

<p>A retourner avec le justificatif médical et le droit d'engagement (8€ sur 10 km, 10€ sur 21,1 km, chèque libellé à l'ordre des BOUCLES DE LA SAÔNE) à M. SOLTANI, 4S SPORT, C.C. Leclerc, Zone de l'Oasis, 70000 PUSEY</p> <p>Renseignements au 03 84 75 34 03 - 06 86 40 20 17 - sport2000.vesoul@wanadoo.fr</p>		RESERVE	
<p>NOM : _____ Prénom : _____</p> <p>Adresse (obligatoire) - Rue : _____</p> <p>Code postal : _____ Ville : _____ Tél. _____</p> <p>E-mail : _____</p> <p>Année de naissance (obligatoire) : ____ Sexe (obligatoire) : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/></p> <p>Licencié FFA : <input type="checkbox"/> N° de licence : _____ Non licencié : <input type="checkbox"/> Je renonce à tout recours contre l'organisateur</p> <p>Club ou association : _____</p> <p><input type="checkbox"/> E.A 9h30 (1999 à 2000) <input type="checkbox"/> POUSSINS 10h (1997 et 1998) <input type="checkbox"/> BENJAMINS 10h15 (1995 et 1996) <input type="checkbox"/> MINIMES 10h30 (1993 et 1994)</p> <p>Je m'engage sur 10 km : <input type="checkbox"/> 8€ 21,1 km <input type="checkbox"/> 10€</p> <p>Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de AXA ASSURANCES COLLINET. Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.</p>		<p>Dossard n° _____</p> <p>Règlement _____</p> <p>Signature : _____</p>	

OBLIGATOIRE : VOTRE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE QUE SI LA PHOTOCOPIE DU CERTIFICAT MÉDICAL OU DE LA LICENCE SPORTIVE EST JOINTE À CE BULLETIN.

GRAY
Haute-Saône

DIMANCHE 16 MARS 2008

Départ
Parking
SAUZAY
Centre Ville

LES XXIII^e BOUCLES DE LA SAÔNE

5 COURSES DE JEUNES

le matin à partir de 9h30

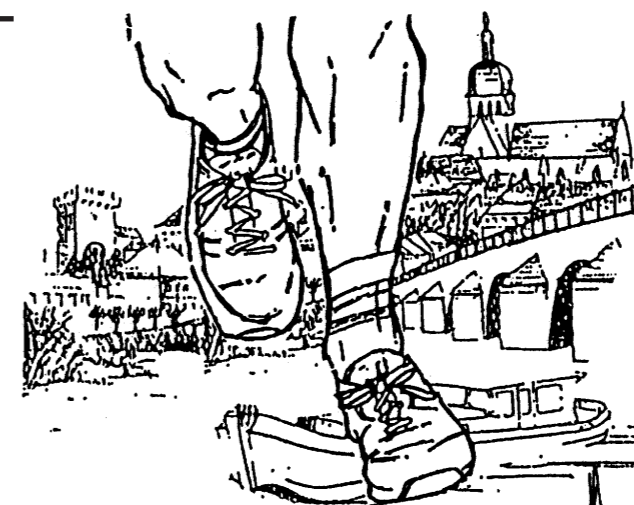
CERTIFICAT MÉDICAL OU LICENCE
SPORTIVE OBLIGATOIRE

École d'athlétisme (99-00) - 9h30

Poussins(e) (97-98) - 10h00

Benjamins(e) (95-96) - 10h15

Minimes (93-94) - 10h30



10 km

(13h40)

(de cadets à vétérans)
600 participants maxi

21,1 km

(14h00)

(de juniors à vétérans)
600 participants maxi

IMPORTANT : AUCUNE INSCRIPTION le jour de la course sur les 10 et 21,1 km
Limite d'envoi des inscriptions le 7 mars



Epreuve labellisée FFA Régional

Classante et qualificative pour les championnats de France 21,1km

Champion
Un client c'est sacré



Zac Gray-Sud
Route de Besançon
GRAY - 03.84.64.83.40

Horaires d'ouverture :
du Lundi au Samedi :
8 h 30/19 h 30 sans interruption
Rayon presse



La Presse de Gray



Imprimerie
du Val de Saône



McDonald's GRAY
Le restaurant de la famille
ouvert 7j/7 de 9H à 22H30
ZAC GRAY SUD



communauté de communes
VAL DE GRAY

RENSEIGNEMENTS

M. Salan SOLTANI, Tél. 03 84 75 34 03 • Fax 03 84 75 44 64

Ce bulletin d'inscription peut être photocopié.